



U.N.A.A.P.E.

CONTRIBUONS à l'AVENIR des ENFANTS en toute indépendance

Montrouge le 23 juin 2011

Communiqué Epreuve de Mathématiques du BAC S 2011

L'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves

Malgré les doutes que suscite le résultat de la note finale de Mathématiques du Bac S après la découverte de possibilité de tricherie sur une partie du sujet, les élèves de terminales S sont en grande majorité soulagés de savoir qu'ils n'auront pas à repasser cette épreuve de mathématiques dans les jours à venir.

Le Ministre de l'Education nationale a décidé de neutraliser l'exercice mis en cause, en répartissant les 4 points sur les autres exercices de l'épreuve. Cette décision semble être la moins mauvaise, sachant que le Ministre a également donné des consignes aux correcteurs et spécifié que la plus grande attention serait apportée par les jurys à chacune des situations.

Cependant cette décision serait plus équitable, si les 4 points de l'exercice incriminé étaient attribués à tous les élèves.

L'UNAAPE réclame que cette solution soit examinée afin qu'aucun élève ne soit lésé. Ainsi ceux qui n'ont pas triché ne seront pas pénalisés et ceux qui ont triché n'auront pas le bénéfice particulier de ces points.

Nous attendons du Ministre de l'éducation nationale, qu'il fasse toute la lumière sur cette affaire et que des moyens spéciaux soient mis en place pour éviter à l'avenir le renouvellement de cette situation.

Béatrice CHESNEL Présidente

Union
Nationale
des Associations
Autonomes
de Parents
d'Elèves

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et de la vie associative

42 rue Carvès - 92120 MONTROUGE

Téléphone-fax : 01 40 92 16 61 ou 09 51 74 68 92

Mail: secretariat@unaape.asso.fr

n° Siret : 784 263 642 00034 - Code APE : 913 E

site : <http://www.unaape.asso.fr>